

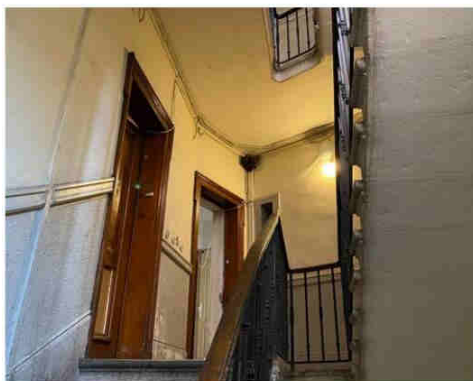
Villeurbanne

Squat cours Tolstoï : 80 occupants menacés d'expulsion

Une mise en demeure a été déposée mardi 17 mai pour expulser les 80 habitants du 124 cours Tolstoï à Villeurbanne. Parmi eux : des jeunes travailleurs, des familles avec des enfants, des femmes enceintes ou un homme âgé, avec ou sans papiers. Deux associations d'aide au logement tentent de leur venir en aide.

Derrière la très discrète entrée du 124 cours Tolstoï, se cache un immeuble de quatre étages pour une trentaine d'appartements. 80 personnes vivent illégalement entre ces murs.

Begonia, Espagnole, et son fils de 11 ans vivent ici depuis « deux ans et cinq mois ». « Pourquoi devoir partir maintenant ? », s'offusque-t-elle. Ici, c'est une solution de dernier recours, de passage, comme en témoigne Jessie, 24 ans : « Je n'ai pas d'autre endroit où aller.



Le hall du squat du 124 cours Tolstoï à Villeurbanne. Photo Prunelle Constant

passée faire des contrôles à plusieurs reprises dans le squat. Une mise en demeure a été déposée par la préfecture, après une requête du proprié-

té du bâtiment du 124 cours Tolstoï de quitter les lieux immédiatement.

Les associations d'aide au logement dénoncent en outre la

On est là mais on n'a pas le choix. Mon cas n'est pas un cas d'urgence car ce n'est plus la trêve hivernale alors on ne me propose pas de solution d'hébergement, en tant que Française. »

Une mise en demeure contre un référé libéré

Tous précaires, les occupants de cet immeuble arboivent des profils variés : des jeunes travailleurs, des familles avec des enfants, des femmes enceintes ou un homme âgé, avec ou sans papiers. Certains paieraient des loyers à des « marchands de sommeil ». L'immeuble, infiltré par une fuite d'eau, est suivi par les services de la métropole pour « insalubrité ».

Depuis le 17 mai, 80 personnes se trouvent menacées d'expulsion. La police serait déjà

faire. À la tête de nombreuses sociétés, il confie au Progrès vouloir récupérer son bien, acheté en 2023, afin de « réhabiliter l'immeuble pour faire de la location ».

La canicule « toute aussi dangereuse » que l'hiver

Depuis, les squatteurs craignent qu'une nouvelle descente de police rime avec expulsion. Pour les aider, les associations DAL69 (Droit au logement) et Locataires ensemble ont déposé une requête en référé libéré le 20 juin devant le Tribunal administratif de Lyon. Ils sollicitent la suspension de l'exécution de l'arrêté de la préfecture du Rhône du 17 mai mettant en demeure les occupants sans droit ni titre

loi Kasbarian qui accélère la procédure d'expulsion. « Le droit au logement est une liberté fondamentale. Nous ne souhaitons pas qu'il y ait d'expulsion. » Pierre Delivet, de DAL69 développe : « Le problème, c'est que c'est tout aussi dangereux de laisser des gens dehors en pleine canicule que pendant l'hiver. » Il insiste : « On ne peut pas laisser 80 personnes à la rue : il y a des personnes vulnérables, sans réelle solution de relogement. »

Contacté par Le Progrès, la préfecture ne souhaite pas communiquer pour l'instant sur des solutions de logement et attend l'ordonnance du juge administratif. Villeurbanne « n'est pas en mesure, à ce stade, de proposer des solutions immédiates de mise à l'abri ».

■ Prunelle Constant

Villeurbanne

Les personnels d'un collège en grève pour le 1^{er} jour du brevet

Des professeurs, des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), et un conseiller principal d'éducation sont en grève au collège Morice-Leroux. Photo C. Spies Barret

Faute de retours du rectorat, les personnels du collège maintiennent leur appel à la grève. Ils se sont rassemblés ce jeudi matin devant le collège, après l'entrée des élèves qui passent le brevet, pour ne pas les perturber.

Ce jeudi, premier jour des épreuves du brevet des collèges, les personnels du collège Morice-Leroux

étaient en grève, afin de faire entendre leurs deux revendications minimales : « une division supplémentaire en 4^e », et « la création d'un temps plein supplémentaire d'AED (assistant d'éducation) et pas seulement un demi-poste comme envisagé par l'inspection académique. »

Plus les classes sont surchargées, plus c'est difficile

Marine Pontus, professeure d'anglais, rappelle l'histoire du mouvement. « En mai, nous avons fait grève, car la prévision pour la rentrée était de 50 élèves supplémentaires sans ajout de moyens. Nous avons été reçus en audience le 21 mai par le directeur académique adjoint. On nous a promis une attention particulière aux effectifs de 4^e. Les prévisions définitives an-

noncées en juin étaient de « 9 heures ! ». La conséquence sera 20,8 élèves par classe en 4^e et 20,2 en 3^e. Plus les classes sont surchargées, plus c'est difficile », commente Clément Courberant, professeur d'anglais.

Le 20 juin, en conseil d'administration, personnels et parents ont rédigé une motion dénonçant le manque de moyens et soutenant les actions des personnels y compris par la grève.

et vote à l'unanimité contre le projet de répartition proposé par la direction du collège.

Les enseignants se plaignent de ne recevoir aucune information officielle. Ils refusent « la culpabilisation » de l'administration qui évoquerait « une réaction disproportionnée », et renvoient « les autorités académiques à leurs responsabilités ». Ils espèrent être entendus à l'issue de cette journée.

Le rectorat rappelle l'audience du 21 mai et confirme que « les demandes des personnels ont été entendues » et « que le collège fait partie des établissements dont la situation est considérée de manière prioritaire. À ce jour, les moyens de la rentrée 2025 sont en cours de finalisation, dans un esprit de dialogue avec les équipes de direction ».



Parc de la France Libre. Photo Lucas Frangella/Ville de Villeurbanne

Villeurbanne • Une grande fête ce samedi pour inaugurer un nouveau square

À Flachat, il n'y a plus de parking (derrière la Maison du Livre, de l'image et du son et la salle Raphaël-de-Barros. Le bitume a fait place à un parc urbain de 4 400 m².

Après 18 mois de travaux, le Parc de la France Libre et de la Résistance ouvre ses portes et sera inauguré ce samedi 28 juin. L'occasion pour les habitants de découvrir les espaces verts, le nouveau skatepark, les terrains de basket et de pétanque, une aire de jeux pour les enfants.

La prairie ornée de 150 arbres accueille un jardin de lecture près de la MLIS, avec des bacs de culture en accès libre. À côté des nouveaux équipements sportifs, des habitants volontaires ont construit un four à pain et à pizza public, projet lauréat du budget participatif.

À noter, 12 places de parking payantes ont été conservées sur le site. Le montant global des travaux, réalisés après concertation avec les habitants, s'élève à 2,4 millions €.

► **Au programme de la journée :** de nombreuses animations et ateliers. À partir de 14 h : fabrication de fleurs en papier crépon, atand des médiathèques et grainothèque, visite de la Cantina et dédicace du livre « On s'archipelle la cantina », visite du camion du Cœur, initiation au basket 3x3, au skate. À partir de 17 h 30, concert des enfants et ados de l'ENM, spectacle « Bai Shibaï kamishibai » de Verbecotte and Cie. À partir de 20 h, concert « Le Beattume » et concert « Big Band ». Samedi 28 juin de 14 h à 22 h 30. Deux entrées : 1729 rue Aristote-France et par le porche de la MLIS.